



Communiqué de presse du syndicat Unia
Région de Genève
21 mars 2019

Le Syndicat.

CEVA

Une fois de plus, M. Dal Busco veut rattraper les retards du chantier en contournant les droits des travailleurs !

Déjà en octobre 2017, Unia dénonçait les pressions que l'Etat de Genève faisait sur les entreprises, afin de contourner les dispositions légales au détriment des travailleurs. Ceci dans le seul but de faire avancer le chantier du CEVA plus rapidement. Fin février 2019, un nouvel épisode vient de se produire. L'Etat essaie cette fois-ci de contourner les dispositifs conventionnels de protection des travailleurs, toujours dans le seul but d'accélérer les travaux.

L'Etat applique-t-il pour lui-même les règles qu'il impose aux autres ? On peut sérieusement se poser la question. Comme garant des standards à appliquer sur les chantiers publics, notamment pour tout ce qui relève de la protection des travailleurs, l'Etat établit les bonnes pratiques qui s'appliquent à l'entier du secteur de la construction. Mais sur ses chantiers, l'Etat est également le Maître d'ouvrage et, à ce titre, il a des intérêts davantage financiers qu'éthiques.

Témoin ce courrier que l'Etat a adressé le 18 février à la Fondation des parkings, et par lequel le Directeur général de l'Office cantonal des transports demande à la Fondation de solliciter des dérogations pour travailler les samedis de la période concernée. La raison de la démarche ? Les retards du chantier.

Satisfaisant à la requête du Département, la Fondation des parkings met à son tour la pression sur l'entreprise de construction, afin que celle-ci sollicite des dérogations pour pouvoir travailler tous les samedis du 9 mars au 13 juillet 2019. Obéissant à l'injonction qui lui est faite par le Maître d'ouvrage public, l'entreprise va alors solliciter des dérogations auprès des Commissions paritaires concernées, afin de pouvoir travailler pas moins de 19 samedis consécutifs... Fort heureusement, les dérogations demandées ont pour l'heure été refusées par les Commissions paritaires concernées.

Faut-il le rappeler ? L'augmentation des tournus de travail, notamment en impactant les week-ends, augmente d'autant le stress, la fatigue au travail, sans compter l'impact sur la vie sociale des travailleurs. Dans des activités aussi lourdes que celle de la construction, cette augmentation du stress se traduit directement par une augmentation des risques d'accidents par les Commissions paritaires concernées.

Faut-il le rappeler ? L'augmentation des tournus de travail, notamment en impactant les week-ends, augmente d'autant le stress, la fatigue au travail, sans compter l'impact sur la vie sociale des travailleurs. Dans des activités aussi lourdes que celle de la construction, cette augmentation du stress se traduit directement par une augmentation des risques d'accidents

En clair, lorsqu'il s'agit de faire avancer les travaux plus vite, l'Etat ne se soucie d'un coup plus du tout des protections dont bénéficient les travailleurs. Et ce sont au final les partenaires sociaux, patrons et syndicats ensemble, qui doivent rappeler l'Etat à ses obligations. Il est temps que M. Dal Busco, ministre en charge du dossier, rappelle ses services à l'ordre. A moins évidemment de vouloir assumer publiquement la politique du pire...

Renseignements:

José Sebastiao, Secrétaire syndical responsable de la branche de la construction, 079 717 11 98
Yves Mugny, Secrétaire syndical responsable du secteur bâtiment, 079 293 11 61